



## ÉTAT DES LIEUX SITUATION DES SERVICES DE LA DDFIP DU VAR MERCREDI 18 MARS 2020

Monsieur ,

Nous vous informons par la présente de dysfonctionnements, ou incompréhensions des consignes, que nous avons constaté ce jour dans nos services.

D'un point de vue général, la notion de « missions prioritaires » semble soumise à interprétation, le nombre d'agents mobilisés semblant par endroit excessif. Il est certes de la responsabilité des chefs de service d'organiser le travail de leurs équipes, il est néanmoins de la responsabilité du DDFIP de s'assurer que toutes les dispositions nécessaires sont mises en œuvre pour assurer la **sécurité des agents**.

Il est clair que certaines missions doivent être réalisées, mais trop de monde mobilisé entraîne une **promiscuité totalement contraire aux règles de distanciation sociale établies par ordre présidentiel (et cela est malheureusement vérifié dans certains services)**.

Alors que les SPF varois sont mobilisés pratiquement en totalité, ceux du 06 et du 13 sont fermés (ainsi que la plupart des offices notariaux). Nous demandons la fermeture des SPF avec la mise en œuvre du télétravail.

Certains CDS rappellent les agents placés en télétravail, au lieu d'étendre le télétravail à la totalité de la semaine. Nous demandons l'application des préconisations, ainsi que l'application de règles communes aux services infra-départementaux

Le ROULEMENT des équipes semble ne pas avoir été mis en application de partout. Certains chefs de service ont apporté un refus catégorique, d'autres ne voulant pas placer pour l'instant les agents en autorisation d'absence dans ce cadre, d'autres enfin, n'appliquant pas cette rotation à la totalité des services. Cette organisation relève pourtant des consignes de la DG !  
Nous demandons l'application des préconisations.

À noter que, comme vous devez le savoir, les services du Conseil Départemental, de TPM, de certaines mairies, de la DDTM.... ferment leurs portes. L'activité dans les services tendant à la décroissance, le nombre d'agents présents doit suivre la même évolution.

Enfin, les agents dont les conjoints présentent des pathologies recensées comme étant « à risque », s'inquiètent fortement d'une contamination possible et s'émeuvent de ne pas être, eux-mêmes, confinés. Nous demandons que ces personnels bénéficient d'autorisations d'absence.

Nous attirons aussi votre attention sur l'**HYGIÈNE** des locaux : nous demandons que les agents chargés du nettoyage, quel que soit leur statut, soient approvisionnés en produits DÉSINFECTANTS, et qu'il leur soit indiqué d'apporter une attention particulière aux poignées de portes et interrupteurs. Cette demande a été formulée en CHSCT et rejoint les directives sanitaires .

De même, nous demandons à ce qu'il soit fourni gants et gel hydroalcoolique aux agents chargés du courrier.

Comme vous le voyez, Monsieur, nous vous adressons une liste précise de points sur lesquels nous attendons des réponses claires de votre part.

La mise en œuvre d'un tel dispositif, jamais expérimenté, est certes compliquée, et des ajustements sont toujours possibles.

C'est ce que les agents du Var attendent de leur Direction.

Nous attendons donc des réponses et sommes prêts à vous apporter toute précision utile au cours d'une réunion ou d'une audioconférence, ce jour. Il est important que ces problèmes soient pris en compte et réglés, pour la santé de nos collègues.

Nous vous rappelons notre message d'alerte d'hier midi, par lequel nous vous exprimions la peur des agents, et leurs doutes quant à l'application locale des directives de sécurité, de confinement.

Nous espérons que vous prendrez très au sérieux cet état des lieux et nous éviterez de devoir avoir recours aux procédures d'alerte prévues dans ce type de situation.

A défaut, Solidaires, FO et CGT des Finances Publiques déposeront un droit d'alerte, la santé et la sécurité des agents n'étant pas totalement assurée.